

Daix, le 15 septembre 2019

Madame, Monsieur, chers amis,

J'ai le plaisir de vous inviter à notre rencontre annuelle qui, en 2019, aura lieu le **26 octobre à BIBRACTE**. Vous trouverez ci-après les modalités pratiques concernant cette journée.

Maintenant habituelle, cette réunion annuelle permet de s'informer, de traiter de thèmes qui vous concernent et de répondre aux questions que nous pouvons nous poser dans nos associations, en apportant chaque année des nouveautés. **Cette année**, la nouveauté résidera surtout dans les **nombreux témoignages** sur des **pratiques ayant fait leur preuve** dans les actions autour du patrimoine et dans les **échanges** qui en découleront. Deuxième caractéristique de l'édition 2019 de nos retrouvailles : plus encore qu'auparavant, l'accent sera mis sur deux grands types de démarches des associations et autres acteurs du patrimoine et sur **la complémentarité entre** ces démarches, riche d'un grand potentiel de développement : **les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM) et l'Education artistique et culturelle (EAC)**.

Vous connaissez pratiquement tous les **JPPM** et êtes nombreux à organiser des animations à cette occasion, pour le plus grand bonheur du partage et du rayonnement d'un patrimoine souvent méconnu. Malgré un léger recul du nombre d'animations en 2019, **la Bourgogne-Franche-Comté** reste **l'une des régions les plus mobilisées** à cette occasion – et la plus mobilisée de France par rapport à sa population. Le **thème 2020**, « *L'arbre, vie et usages* », ouvre une infinité de possibilités d'animations. Nous vous espérons nombreux à **trouver des inspirations lors de notre rencontre** pour participer activement à la prochaine édition de ce grand rendez-vous annuel des amateurs de patrimoine.

Vous êtes moins – mais de plus en plus – nombreux à mener des **projets d'EAC** avec des écoles et / ou collègues. La **démarche pionnière** en la matière engagée entre votre Délégation régionale de Patrimoine-Environnement et la Drac de Bourgogne-Franche-Comté depuis 2018 a déjà permis à des **associations de notre région** de réaliser **près de vingt projets**. Vous vous demandez **comment tout ça fonctionne**, quel peut être le lien entre JPPM et EAC ? Venez à la rencontre de Bibracte, **les porteurs de ces actions vous expliqueront pourquoi** ils s'y sont lancés, **comment** ils s'y sont pris, **quels partenariats** ils ont noués, **comment** ils ont **fait connaître** leurs actions, **quels résultats** ont été obtenus.

D'ailleurs, **pourquoi se retrouver à Bibracte** ? Tout simplement, parce que c'est un **Pôle de Ressources pour l'EAC (PREAC)** dans le domaine du patrimoine archéologique, l'un de la dizaine de PREAC de France dédiés au patrimoine ou à l'architecture et aux paysages sur la quarantaine de PREAC existants, et que nous avons la chance de l'avoir sur notre territoire. Et parce qu'à Bibracte, on est ouvert au monde associatif et à d'autres démarches que l'archéologie. **Cerise sur le gâteau** : nous pourrions **visiter le Centre de recherche**, là où sont traités les découvertes des campagnes annuelles de fouilles.

Bref : La journée vous permettra des découvertes et échanges qui s'annoncent passionnants autant que passionnés. Et si vous ne connaissez pas encore le site et le musée de Bibracte, dans la commune voisine de Saint-Léger-sur-Beuvray, nous vous conseillons vivement de les visiter le lendemain (ou la veille) en vous offrant un week-end dans toute la splendeur du Morvan automnal. Vous pourrez y approfondir votre découverte de la cuisine gauloise (voir le programme) au restaurant « Le Chaudron » !

Vous espérant nombreux à Bibracte et bien cordialement,

Gérard DREXLER

Délégué régional Bourgogne-Franche-Comté Patrimoine-Environnement (LUR-FNASSEM)

Délégué régional des JPPM

Cette rencontre annuelle est faite pour vous. Ne la manquez pas.

Venez nous retrouver pour ces échanges et une visite des lieux

le samedi 26 octobre 2019

au centre de recherche archéologique de BIBRACTE à Glux-en-Glenne (58).



Rencontre régionale du 26 octobre 2019 à BIBRACTE

- A partir de 9h00 **Accueil** des participants au Centre archéologique européen de Bibracte à GLUX-EN-GLENNE (58)
- 9h30 Accueil par Vincent GUICHARD, Directeur général de l'EPCC Bibracte, et Gérard DREXLER, Délégué régional Patrimoine-Environnement et JPPM
Présentation de la journée et informations générales
- 10h **Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins :**
« Après de nos arbres, vivons heureux en 2020 ! »
- Point sur les JPPM 2019 : **Témoignage d'associations et de collectivités**
 - Quels résultats obtenus et au profit de quelle population ?
 - En quoi cela rejoint-il le liant social ?
 - Quelle valorisation du monde rural les JPPM apportent-elles ?
 - Qu'en est-il du Comité de pilotage régional ?
 - Comment préparer au mieux la prochaine édition, les 27 et 28 juin 2020, ayant pour thème « L'arbre, vie et usages » ?
 - Discussion
- 12h30 **Déjeuner buffet gaulois** (sur la base des découvertes archéologiques locales !) à la cafétéria de Bibracte, au bourg de Glux-en-Glenne
- 14h30 **L'Éducation artistique et culturelle (EAC) :**
L'avenir de l'héritage de notre passé commence dès maintenant.
- Les associations du patrimoine en Bourgogne-Franche-Comté au cœur d'une démarche pionnière avec Patrimoine-Environnement depuis 2018
 - Pourquoi êtes-vous concernés par l'EAC ?
 - Pourquoi se mobiliser ? Quel en est l'intérêt et quelle opportunité à saisir ?
- Témoignage** de ce que peut apporter ce dispositif aux associations
- **Témoignage** d'élus engagés : Quel intérêt pour les communes et les communautés de Communes ?
 - Comment s'y prendre ? **Témoignage** de Bibracte, site référent pour l'EAC sur le patrimoine archéologique
 - Quelle aide vous apporte Patrimoine-Environnement de Bourgogne-Franche Comté ?
 - Discussion
- 16h30 **Visite** du centre de recherche de Bibracte

PATRI OINE Environnement

INSCRIPTION à la Journée Régionale du 26 octobre 2019 à BIBRACTE

Nom : Prénom :

Fonction :

Association, site ou organisme :

.....

Adresse postale :

.....

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

sera présent

accompagné de

.....

Nombre de participants : x 30 euros

Total = euros

Chèque à libeller au nom de Patrimoine-Environnement
et à adresser à Patrimoine-Environnement - 23, rue des Alisiers - 21121 DAIX

ne pourra être présent mais souhaite être informé des travaux de Patrimoine-Environnement

**REPONSE SOUHAITEE POUR LE 10 OCTOBRE 2019
AU PLUS TARD**

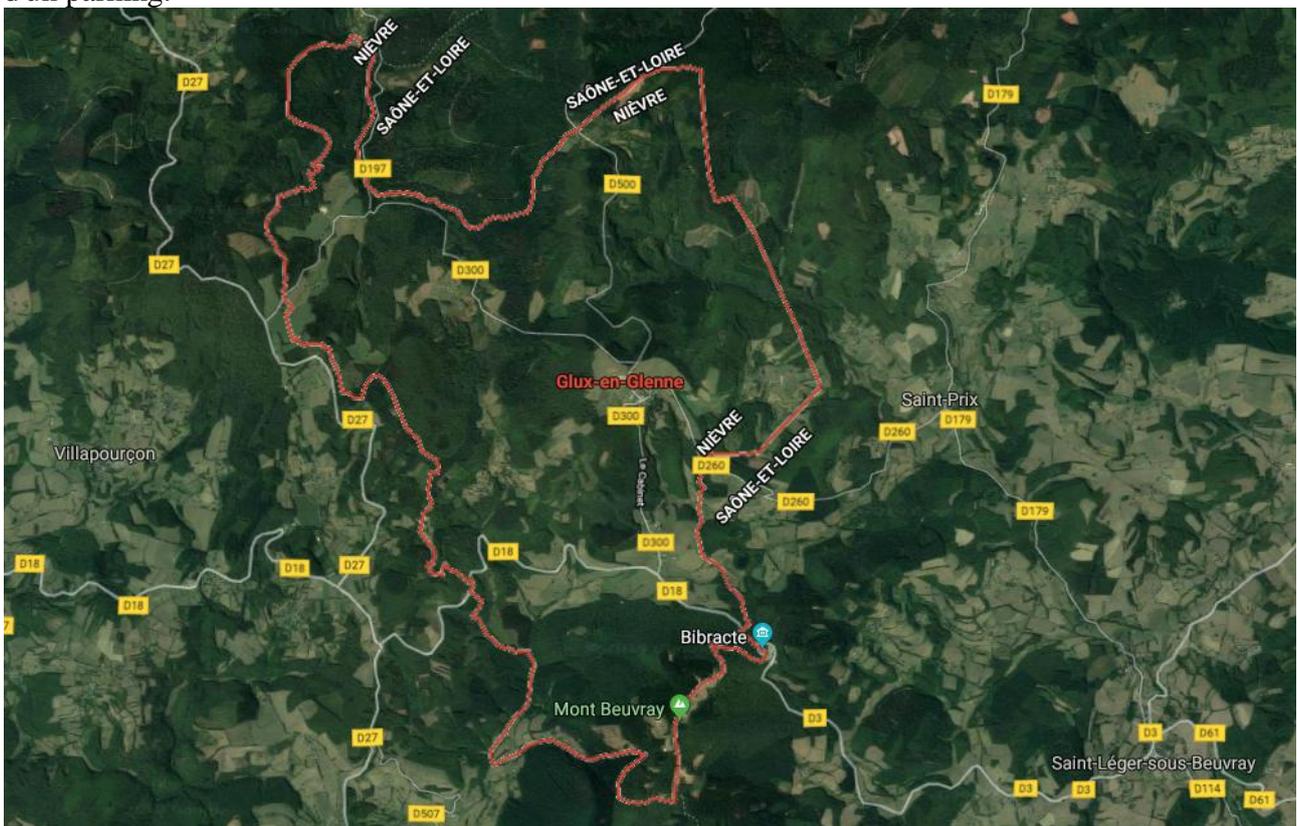
La contribution de 30 euros par personne couvrira les frais d'accueil, de repas et d'organisation de la journée.

Pour vous rendre au Centre de recherche de BIBRACTE à Glux-en-Glenne :

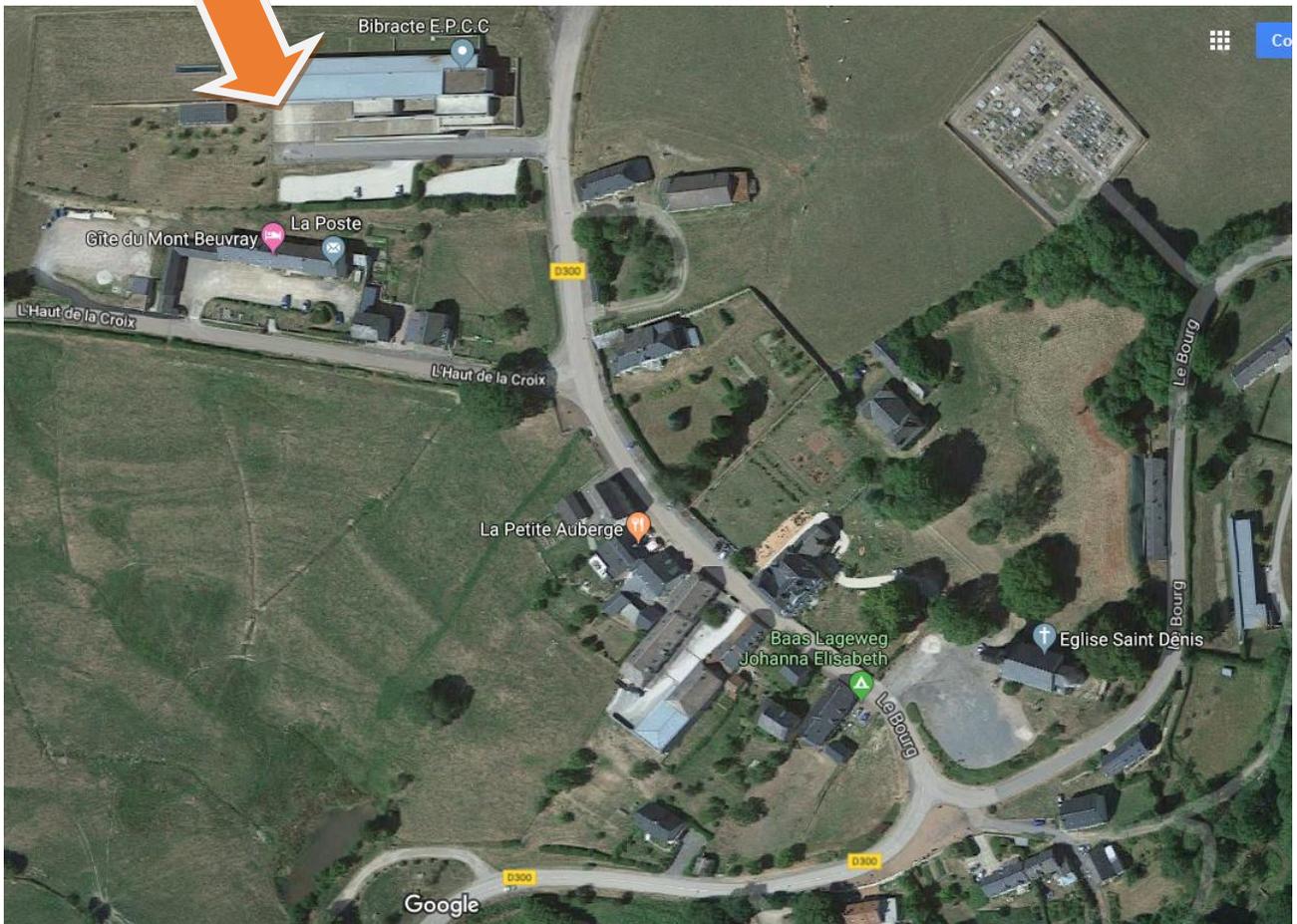
GLUX-EN-GLENNE est situé à la limite de la Saône-et-Loire et de la Nièvre.



Le Centre de recherche archéologique de Bibracte est situé en haut du bourg de Glux-en-Glenne, à environ 3 km du Musée de la civilisation celtique et du site archéologique de Bibracte. Il dispose d'un parking.



C'est là !



Bonne route et au plaisir de vous retrouver !